

Procès-verbal n°16 de la Commission des Compétitions Féminines

Réunion du :	Jeudi 30 avril 2026
À :	9 H
Présidence :	Mme Bernadette FERCAK
Présents :	Mmes Françoise GEBELIN , Mr Didier LEFRANC
Excusées :	Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY, Mr Grégory GRAUBY

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes les correspondances envoyées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Approbations des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N°15 du 16 avril 2026

RETOUR CSR pour information - PV N°32 du 21/04/26 et PV N°33 du 28/04/26

Match N°54679113 du 19 avril 2026

MOUSSAC FC / CAVILL CHUSCL LAUDUN

La commission des statuts et règlements dit match perdu par forfait à l'équipe de MOUSSAC FC pour en reporter le bénéfice à l'équipe de CAVILL CHUSCL LAUDUN sur le score de 3/0.

Débit de 30€ pour forfait simple (art. 24 RG District) à l'équipe de MOUSSAC.

Match N°54685350 du 26/04/26

ST PRIVAT/VERGEZE

Suite à son troisième forfait, l'équipe de ST PRIVAT est déclarée FORFAIT GENERAL.

Débit de 80€ pour FG (art.25 RG District) à l'équipe de ST PRIVAT

Les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptes ce jour là

CALENDRIER PHASE D'ACCESSION REGIONALE 2 FEMININES

03/05/26 : ST PARGOIRE/VILLEVEYRAC

10/05/26 : ALES/ST PARGOIRE

17/05/26 : VILLEVEYRAC/ALES

FINALES COUPE André VIGIER

Les finales auront lieu sur les terrains d'AIGUES MORTES le 14 mai 2026

- | | | |
|--------------------------|---------------------|--------------------------------------|
| • Féminines Seniors à 11 | terrain N°1 à 11H30 | SALINDRES / ALL FIVE |
| • Féminines Seniors à 8 | terrain N°2 à 11H00 | ST GERVASY / LA REGORDANE |
| • U18 Féminines à 8 | terrain N°2 à 10H00 | FOOT TERRE CAMARGUE / LM STA SEDISUD |
| • U15 Féminines à 8 | terrain N°2 à 9H00 | ALES / LM STA SEDISUD |

La Présidente,

Bernadette FERCAK

Le Secrétaire de séance

Françoise GEBELIN

